

UFR	SSA
MENTION	Archéologie, Sciences pour l'archéologie
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	25

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Mention	Archéologie, Sciences pour l'archéologie
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mentions de Licences conseillées : Histoire de l'art et archéologie ; histoire ; Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Les candidats devront faire état de solides connaissances en l'archéologie, acquises lors de leur cursus universitaire
	En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Une expérience en archéologie, par le biais de stages, est vivement conseillée.
	Est/sont également apprécié/e/s : La maîtrise d'une langue vivante (anglais, allemand, italien ou autre) et d'une langue ancienne (grec, latin) sera appréciée.
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 26/03/2018 Fermeture : 24/05/2018